



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°05/2026
AU PROFIT DES FORCES FRANÇAISES STATIONNEES A DJIBOUTI**

Acheteur :

MINISTERE DES ARMEES
Direction d'infrastructure de Djibouti
SP 40191
00200 HUB ARMEES
Courriel : did-djibouti-marches.contact.fct@intradef.gouv.fr

Objet de l'avis n° 05/2026 :

Le présent avis a pour objectif de recueillir les candidatures en vue de la passation d'un marché de travaux, au profit des forces françaises stationnées à Djibouti.

Objet du projet :

Djibouti – FFDJ – 5^{ème} RIAOM – Réalisation d'un forage de test de « réponse thermique » du sol.

Description succincte du projet :

Afin de savoir s'il est possible de réaliser le refroidissement du futur bâtiment poste d'accueil et de filtrage du 5^{ème} RIAOM avec une « PAC froid » via de la géothermie, il est nécessaire de faire un test de réponse thermique du sol à proximité de la construction à réaliser.

Le test de réponse thermique se déroule en plusieurs étapes :

- ⇒ Mobilisation/démobilisation des équipements nécessaire à la réalisation du forage et des tests ;
- ⇒ Installation/désinstallation du forage ;
- ⇒ Forage de 6 pouces de diamètre de 0 à 200 m de profondeur ;
- ⇒ Installation du tubage, crépines, massif filtrant et du bouchon d'argile en fin de test ;
- ⇒ Condamnation de la tête de forage avec du ciment ;
- ⇒ Réalisation des tests et rapport :

Délai d'exécution :

Le délai global d'exécution du marché est de 3 mois à compter de sa date de notification.

Estimation du projet :

15 071 980 DJF TTC.

Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique :

Conditions de participation :

- Lettre de candidature ;
- Copie du registre du commerce ;
- Copie de la patente 2026 ;
- Attestation d'assujettissement à la TVA ;
- Attestation générale 2026 ;

- Attestation d'affiliation à la CNSS (caisse nationale de sécurité sociale) ;
- Extrait du casier judiciaire bulletin n°3 relatif au dirigeant de l'entreprise ;
- Attestations de bonne exécution de travaux ;
- Déclaration du chiffre d'affaires global annuel réalisé au cours des 2 derniers exercices ;
- Nom, prénom, fonction, téléphone et adresse électronique de la principale personne de contact.

Références professionnelles et capacités techniques :

- Références sur des contrats similaires (bénéficiaire, montant, descriptif des réalisations, certificat de banque, etc.) ;
- Diplômes et qualifications détenus par les personnels susceptibles d'être missionnés pour l'exécution du marché ;
- Liste (avec photos) des matériels appartenant au candidat.

En cas de doute sur les références annoncées, l'administration se réservera la possibilité de demander des compléments d'information.

Condition de candidature :

La candidature devra respecter les conditions minimales suivantes ;

- Chiffre d'affaire annuel du candidat au moins égale à 50 000 000 DJF ;
- Références de chantiers similaire (forage à 200 m minimum) à celui du projet en terme de volume et de technicité ;
- Disposer des moyens humains (ouvriers, techniciens, ingénieurs) et matériels en adéquation avec le volume des travaux.

Toute candidature ne respectant pas ces conditions pourrait se voir rejetée.

Résultat de l'appel à candidature :

En cas de suite défavorable donnée à la candidature, la DID informera la société. Le choix de retenir ou non la candidature relève du pouvoir discrétionnaire de l'administration au regard des renseignements fournis et n'est pas susceptible de recours.

Conditions de délai :

Date limite de réception des plis : 19 juillet avant 12h00.

Autres renseignements :

Lieu de remise des plis :

Les plis concernant les candidatures peuvent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus sous plis cachetés à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les plis seront remis contre récépissé, exclusivement aux horaires suivants : du dimanche au jeudi de 6h30 à 12h30.

La DID est située dans une enceinte militaire (base aérienne 188). Toute personne non munie d'un badge d'accès désirant déposer un pli, devra prévenir 24 heures avant le jour du dépôt, aux numéros suivants :

- 21.45.11.49
- 21.45.11.38

Date d'envoi de l'avis à la publication : 29/06/2026